CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E59693** **VALABLE JUSQU'AU** **05/06/2027**

ÉDITÉ LE 21/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/11/1992

Raison sociale : SARL ROGER MEERSSCHAERT

Forme juridique : EURL
DEPUIS LE 01/01/1925

Capital : 23 040

190 GRANDE RUE
59100 ROUBAIX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROUBAIX-TOURCOING 389.165.333

Siret : 389 165 333 00029

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 34 902

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP J62769P1244001 / 001 648776/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP J62769P1244001 / 001 648776/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Téléphone : 03 20 36 90 33 **Fax :**

Portable : 06 72 84 83 99

Responsabilité légale :
VERLINDE MAX GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Site Internet : http://www.meersschaert.fr

E-mail : max.verlinde@meersschaert.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 860 523 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	5	13/03/2024
3141	Eléments accessoires de couverture		13/03/2024
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	2	15/05/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/09/2026 17:06

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.